

Les progrès se font attendre

ÉMILIE CORBEIL

Juin – Le mois de l'eau. Une occasion de se rappeler que les progrès se font toujours, malheureusement, attendre. Le Québec entier nage en eaux troubles. Ses sources d'eau potable de surface sont polluées, ses nappes phréatiques sont pompées sans faire l'objet de plans de durabilité, ses égouts municipaux sont pour la plupart inadéquats et ses milieux humides sont mis à mal. Le Journal s'est entretenu avec Rébecca Pétrin, directrice générale d'Eau Secours et Alain Saladzius, cofondateur et président du conseil d'administration de la Fondation Rivières.

Un flushgate à la grandeur du Québec

D'entrée de jeu, on pourra ici faire un exercice de comparables: en 2017, les Municipalités québécoises ont procédé à quelques 62 000 surverses d'eaux usées non traitées dans les cours d'eau, alors que nos voisins ontariens n'en avaient fait que 1300, selon Eau Secours. En 2018, 53 645 déversements ont eu lieu dans la belle province, soit plus de 147 en moyenne par jour, selon les données recueillies par la Fondation Rivières.

Pour M^{me} Pétrin, qui a précisé que plus de 50% de la population du Québec puise son eau potable des eaux de surface, le tout revêt un caractère alarmant. En effet, les déversements d'eau non traitée viennent directement souiller les sources d'eau potable de la majorité des Québécois, eau qui devra subir

des traitements beaucoup plus agressifs afin d'être décontaminée.

Le récent bilan de la Fondation Rivières nous informait que sept Municipalités sur 10 polluent toujours les rivières. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) y est sévèrement pointé du doigt, alors qu'il n'exige pas des Municipalités qu'elles mettent leurs installations vétustes à jour et leur laisse huit ans pour se conformer aux normes lorsque leur développement surpasse leurs capacités de traitement.

Les Municipalités seraient par ailleurs laissées à elles-mêmes, faute d'avoir «l'expertise, les ressources ou le soutien nécessaire pour sélectionner les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et pour remplir les conditions leur permettant d'obtenir des subventions».

Il appert, toujours selon le bilan de la Fondation Rivières, que les subventions accordées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation «ne tiennent pas compte des priorités d'assainissement à l'échelle des bassins versants».

Pour Alain Saladzius, il est totalement inacceptable de voir les Municipalités se développer à crédit et de constater la lenteur avec laquelle les normes censées être déjà en vigueur sont appliquées par le MELCC. Notamment, ce dernier doit émettre une attestation d'assainissement pour chaque Municipalité depuis 2014. À ce jour, il n'en a émis aucune. Ces attestations visent pourtant à établir le nombre maximal de surverses que peuvent tolérer les différents bassins versants et à édicter les normes de traitement à atteindre.

Pomper à l'aveugle

Pour ce qui est des sources d'eau souterraine, M^{me} Pétrin explique que la problématique demeure dans leur caractérisation en vue d'établir des plans de durabilité. En effet, ces sources se remplissent lentement. Si le rythme de pompage dépasse leur capacité de renouvellement, elles s'assèchent, tout simplement.

La consommation agricole et industrielle accapare la majeure partie de l'eau souterraine puisée, et il est pour l'heure impossible de connaître les volumes qui sont prélevés. Plusieurs localités, sans savoir, pourraient être à risque de voir leur source d'eau souterraine se tarir.

À titre d'exemple, il est connu que les embouteilleurs d'eau au Québec en ont puisé environ 2 milliards de litres en 2017. Par contre, impossible pour l'instant de dire quelle compagnie et à quel endroit. Eau Secours est par ailleurs en démarches auprès de la Commission d'accès à l'information à cet effet.

Milieux humides asséchés

En 2018, nous perdions 450 hectares de milieux humides. Malgré les nouvelles normes qui en obligent la protection et prévoient des compensations financières en vue de recréer les espaces perdus, partout au Québec, on fait le triste constat de leur disparition progressive. Si beaucoup de milieux humides sont perdus au profit de terres agricoles, on ne peut nier l'impact actuel du développement urbain.

Pourtant, M^{me} Pétrin et M. Saladzius ont tous deux souligné la grande importance des milieux humides, qui retiennent et filtrent

l'eau. Se priver de leurs loyaux services mène directement à la catastrophe et leur disparition tient lieu de dossier prioritaire pour les deux organismes.

La rivière du Nord n'est pas épargnée

Le Journal en a traité plusieurs fois: La rivière du Nord est polluée. Des surverses d'égouts municipaux ont lieu régulièrement et les seuils de contamination aux coliformes fécaux dépassent fréquemment la limite pour y permettre la baignade.

Malheureusement, l'eau de la rivière n'est pas analysée en continu. Alain Saladzius assure au Journal que c'est ce que son organisme préconise. Si, par exemple, on pouvait analyser la qualité de l'eau en continu à la station de filtration de Saint-Jérôme, on pourrait faire des liens entre certains événements et la qualité de l'eau afin de trouver et de régler les problèmes de contamination à la source. Il deviendrait aussi possible d'aviser la population en temps réel lorsque la baignade ou les usages récréatifs sont proscrits.

Présentement, ABRINORD, l'organisme responsable du bassin versant, procède à des analyses mensuelles à plusieurs endroits dans la rivière. Il est cependant difficile de croiser ces données avec les surverses et impossible d'aviser la population lorsque les contacts avec l'eau sont susceptibles de causer des problèmes.

À Sainte-Anne-des-Lacs

Pénurie d'eau potable! Est-ce possible?

GILLES W. PILON

Bien oui, c'est possible, comme en témoignent les infolettres émises en mai par la Municipalité de SADL. Et je cite :

L'eau a été longtemps considérée comme une ressource inépuisable. Maintenant que nous savons que ce n'est pas le cas, il est crucial d'effectuer certaines modifications quant à notre utilisation de cette ressource essentielle.

La plus grande problématique à l'heure actuelle est la quantité disponible par rapport à la quantité utilisée, notamment pendant l'été. Il est alors très important de se mettre en mode économie de l'eau potable. Il est vrai que toutes les propriétés possèdent un puits individuel, mais il est aussi vrai que toutes sont sur la même nappe phréatique ou même veine d'eau. Il y a donc une limite à capter l'eau, car souvent, la recharge est plus lente que ce qui est consommé.

Ces paragraphes soulèvent de profondes réflexions

Comment expliquer qu'à Sainte-Anne-des-Lacs, où se trouvent en abondance milieux humides, lacs et forêts, on en soit rendu à inciter les citoyens à économiser l'eau potable? Depuis le début du siècle, la population de Sainte-Anne-des-Lacs a augmenté de 55% environ. Alors qu'en 2001, on dénombrait 2500 citoyens dans 1095 habitations, la Municipalité en compte aujourd'hui plus de 3900... et ça va continuer. De plus, les Québécois sont de grands utilisateurs d'eau potable. Notre consommation serait passée de 400 litres par personne par jour en 2000 à 570 en 2015, une augmentation de 42%.

Ces deux observations – l'accroissement de 55% des usagers, et la consommation individuelle augmentée de 42% – pourraient conduire à une demande en eau souterraine excédant la capacité de recharge. Hypothèse vraisemblable à vérifier!

Par ailleurs, pour loger tout ce monde, la Municipalité aurait émis, depuis 20 ans, 625 permis de construction résidentielle, une augmentation de 57%.

Les conséquences du déboisement Mais toute construction en milieu forestier amène fatalement un déboisement qui atteint, dans la plupart des cas, de 30 à 40% de la superficie des lots. L'impact est dévastateur puisque les aires ainsi

déboisées, aménagées et construites deviennent imperméables, empêchant la percolation de l'eau vers la nappe phréatique.

L'eau souterraine est un maillon essentiel dans le cycle hydrologique. Lorsque les précipitations tombent à la surface du sol, une certaine partie de l'eau s'infiltre et percole lentement pour atteindre et recharger la nappe phréatique. Le déboisement et l'étanchéisation des sols compromettent ce processus indispensable.

Une combinaison inquiétante

D'une part, l'augmentation de la population accroît la consommation d'eau. D'autre part, l'intensification de la construction a un impact négatif sur la capacité de recharge de la nappe phréatique. On semble se diriger vers une catastrophe.

Et maintenant, que faire pour régler ce problème?

D'abord, prendre une pause dans la construction résidentielle pour éviter le pire, puis évaluer sans délai la capacité de recharge des eaux souterraines et enfin identifier, le cas échéant, des sources alternatives d'approvisionnement en eau de consommation.

Puisque la Municipalité est en partie responsable du problème, ne devrait-elle pas faire partie de la solution? Il y a deux ans, le Comité sur la politique environnementale

avait recommandé aux élus d'instaurer un moratoire sur la construction. Le Conseil n'avait pas jugé bon d'y donner suite.

Alors que la Municipalité demande aux citoyens d'économiser l'eau et de changer leur comportement, ne serait-il pas normal qu'elle-même en fasse autant?

La Municipalité n'a-t-elle pas la responsabilité d'assurer les services

essentiels, incluant la protection des réserves en eau potable? Ne doit-elle pas informer les futurs citoyens du risque de pénurie et des consignes de restriction de la consommation d'eau? C'est une question de sécurité sanitaire. Quel héritage laisserons-nous à nos enfants?

Est-il trop tard?

C'est aux élus municipaux d'y voir. Il est minuit moins une.

L'IMMOBILIER REDÉMARRE, C'EST VOTRE SÉCURITÉ QUI PRÉVOST !

Une équipe locale de 5 courtiers pour une transaction sécuritaire:

- ✓ VISITE VIRTUELLE
- ✓ PHOTOS 3D
- ✓ SIGNATURE ÉLECTRONIQUE
- ✓ RESPECT DES NOUVELLES NORMES SANITAIRES

Nous sommes les seuls à:

- ✓ TRAVAILLER EN ÉQUIPE DE 6 PERSONNES À PRÉVOST
- ✓ POSSÉDER UN BUREAU PERMANENT DANS VOTRE VILLE
- ✓ S'IMPLIQUER DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
- ✓ APPUYER LES ORGANISMES LOCAUX
- ✓ INVESTIR AUTANT DANS LES MÉDIAS SOCIAUX LOCALEMENT

Et bien plus encore...

Avant de confier votre mandat, demandez-nous une estimation gratuite de la valeur marchande de votre propriété

 Paméla GILBERT COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	 Jean STAMOUR COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉÉ DA	 Nicole FORTIER COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	 Kristel CHARLEBOIS-GAGNÉ COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	 Alexis MURRAY COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	 Mélanie GUAY ADJOINTE ADMINISTRATIVE
--	--	--	--	---	--

equipestamour.com
2730, boul. Curé-Labelle, Prévost
450 335-2611

PRIX DIAMANT ROUGE 2019